



UN REFUGE AU CŒUR DU VOYAGE

Constitués en réseau et répartis le long des routes du Québec, les villages-relais vous offrent des lieux d'arrêt accessibles en tout temps. Ainsi, vous pourrez vous y reposer dès les premiers signes de fatigue ou profiter des nombreux services offerts. Un accueil chaleureux vous y attend!

Pour obtenir des exemplaires de ce document ou des renseignements sur les villages-relais, vous pouvez :

- consulter le site Web du Ministère à l'adresse suivante : www.quebec511.gouv.qc.ca;
- composer le **511**;
- faire parvenir un courriel à : communications@mtq.gouv.qc.ca.

La présente publication a été réalisée par la Direction des communications en collaboration avec la Direction des parcs routiers.

Mars 2011

QUELS SERVICES TROUVE-T-ON DANS TOUS LES VILLAGES-RELAIS ?

SERVICES	HEURES MINIMALES ASSURÉES DE JUIN À SEPTEMBRE	HEURES MINIMALES ASSURÉES D'OCTOBRE À MAI
 Restauration	7 h – 23 h	7 h – 21 h
 Essence	7 h – 23 h	7 h – 21 h
 Alimentation	7 h – 23 h	7 h – 21 h
 Dépannage mécanique	8 h – 17 h Du lundi au vendredi	8 h – 17 h Du lundi au vendredi
 Remorquage	8 h – 17 h* Du lundi au vendredi	8 h – 17 h* Du lundi au vendredi
 Hébergement	24 h	24 h
 Services bancaires	24 h	24 h
 Téléphonie	24 h	24 h
 Information et signalisation	24 h	24 h
 Stationnements sécuritaires pour tout type de véhicule	24 h	24 h
 Toilettes publiques	24 h	24 h
 Dispositif de réception des eaux usées	7 h – 23 h	—

* La majorité des entreprises de remorquage dans les villages-relais offrent leurs services 24 heures sur 24.



Village-relais
un refuge au cœur du voyage



LES VILLAGES-RELAIS,
VOUS CONNAISSEZ ?



SAVIEZ-VOUS QUE...

- ... la fatigue au volant est un problème majeur de santé publique?
- ... sur les routes du Québec, elle est la troisième cause d'accident après la vitesse et l'alcool?

La mise en place par le ministère des Transports du Québec d'un réseau structuré de nouvelles aires de service sur les autoroutes et de villages-relais sur les routes nationales et sur les circuits touristiques reconnus représente une mesure importante destinée à combattre les effets de la fatigue au volant, soit la somnolence et l'endormissement. Un arrêt dans un village-relais offre non seulement aux usagers de la route un lieu de repos, mais également un éventail de services.

VOUS ÊTES FATIGUÉ ?

VOUS AVEZ UNE FRINGALE ?

VOUS DEVEZ FAIRE LE PLEIN D'ESSENCE ?

VOUS AVEZ UN PROBLÈME MÉCANIQUE ?

Arrêtez-vous dans un des villages-relais du Québec! En plus d'un refuge, vous y trouverez un accueil chaleureux!



QU'EST-CE QU'UN VILLAGE-RELAIS ?

Un village-relais est une municipalité reconnue par le ministère des Transports du Québec qui offre, avec l'aide de ses commerçants, une **diversité de services** et un **lieu d'arrêt agréable et sécuritaire**.

En plus des services, les villages-relais offrent aux voyageurs des attraits touristiques, culturels et naturels, des aménagements de qualité et un environnement à leur image, donnant ainsi le goût aux visiteurs de prolonger leur séjour.

Village-relais

un refuge au cœur du voyage



UN GAGE DE QUALITÉ

Afin de conserver leur appellation, les municipalités, en collaboration avec leurs commerçants, citoyens et partenaires, s'engagent à respecter en tout temps une charte de qualité qui garantit aux voyageurs des services de base de qualité et des heures minimales d'ouverture.

Les villages-relais sont situés partout au Québec le long des routes nationales stratégiques ou touristiques reconnues.

Ils offrent aux usagers de la route la possibilité d'effectuer des arrêts sécuritaires, à des intervalles moyens de 80 km, dans un environnement accueillant.

OÙ SONT-ILS SITUÉS ?

Il est possible de visualiser leur emplacement en consultant le site Web Québec 511 Info Transports au www.quebec511.gouv.qc.ca.

COMMENT TROUVER LES COMMERCES ?

Sur la route, la signalisation et les flèches directionnelles vous guideront jusqu'à un panneau d'information.

